

Consultations auprès des parties intéressées

Nous avons adopté une pratique très souple dans l'organisation des consultations publiques menées auprès des parties intéressées, modifiant au besoin la formule retenue. Ainsi, nous avons utilisé deux formules de consultation publique de manière exclusive ou complémentaire : des discussions en table-ronde et des consultations individuelles sur rendez-vous. Dans le cas des consultations individuelles, nous avons fixé des heures précises pour la réception des mémoires présentés par des particuliers et engagé un dialogue avec les auteurs. Les rencontres avec chacune des parties intéressées ont duré en général de 45 minutes à 1 heure. Elles étaient ouvertes au public et elles ont été consignées intégralement par des sténographes judiciaires. Des services d'interprétation simultanée ont été fournis à Montréal et à Ottawa. Il nous a été possible de donner une suite positive aux requêtes de tous ceux et celles qui voulaient effectuer un exposé oral.

À Halifax et à Winnipeg, nous avons organisé des déjeuners tables-rondes. À Winnipeg, le déjeuner a été suivi de consultations individuelles. L'AMEC a également été le siège d'une discussion en table-ronde à Calgary.

Nous sommes satisfaits des résultats du processus de consultation des parties intéressées. Les témoins provenaient d'un vaste éventail d'intéressés : des exportateurs dont le chiffre d'affaires varie de moins de 100 000 \$ à plusieurs milliards de dollars et d'une grande variété de secteurs d'activité. Un certain nombre d'organisations non gouvernementales ont exprimé leurs préoccupations sur des questions liées aux droits de la personne, à l'environnement, au développement durable et à la responsabilisation. Nous avons rencontré des représentants de l'industrie des assurances, de l'affacturage et du secteur financier, ainsi que des analystes financiers, des courtiers en assurance et d'autres personnes possédant des compétences spécialisées dans l'assurance et le crédit à l'exportation. La formule employée nous a permis d'engager des discussions très approfondies avec la vaste majorité des participants.

Des consultations ont été tenues avec les parties intéressées, à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver entre le 19 novembre et le 15 décembre 1998. Plus de 80 sociétés et autres organisations, notamment des associations commerciales et des ONG, ont participé à ces consultations. On trouvera à l'annexe B une liste des organisations qui ont rencontré le comité d'examen dans les différentes villes, et les noms de chacune des organisations.

Nous avons reçu plus de 40 mémoires, principalement d'individus et d'organisations qui ont participé aux consultations avec les parties intéressées. La liste des auteurs de ces mémoires fait l'objet de l'annexe C.

Autres consultations

Des consultations ont été tenues à Washington (D.C.) auprès de la US Eximbank, de la US Overseas Private Investment Corporation, de la Banque mondiale (la SFI et l'Agence multilatérale de garantie des investissements de la Banque mondiale). Ces réunions ont porté principalement sur les questions relatives à l'environnement et aux droits de la personne.